



Bureau Zonal - région 2 –

(**Nord** – Pas-de-Calais – **Picardie**)

CITE ADMINISTRATIVE (14^{ème} étage) - 175 RUE GUSTAVE DELORY –
59012 LILLE CEDEX

Tél. 03 20 52 24 24 – Fax. 03 20 88 39 41

E-mail : region-lille@alliancepn.fr

Web : <http://region-lille.alliancepn.fr/>

AUDIENCE PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

Le mardi 17 novembre 2009 une délégation ALLIANCE POLICE NATIONALE composée de Bruno NOEL, secrétaire zonal adjoint et départemental 62, et Gilles DEBOVE, chargé de mission zonal était reçue en préfecture par Monsieur BOUCHIER, Directeur de Cabinet.

Différents sujets ont été abordés au cours de cette réunion:

LE CHENIL DE CALAIS:

Ayant, au préalable, lors du dernier CDHS, saisi Monsieur le Préfet sur l'état plus que déplorable des locaux de la brigade cynophile de CALAIS, nous lui avons fait part, une nouvelle fois, de notre indignation vis à vis des conditions de travail de nos collègues. Monsieur le Préfet prend acte des démarches que nous avons effectuées auprès des divers acteurs de la vie communautaire calaisienne, du compte rendu de la visite du chenil de SAINT-QUENTIN (album photos), des diverses possibilités de financement ...

Monsieur le Préfet nous adresse ses vifs remerciements pour le travail réalisé sur ce dossier mais s'indigne du manque de réactivité de la hiérarchie locale. Considérant que nous avons fait largement notre part de travail et dans le but de finaliser le plus rapidement possible ce dossier, Monsieur le Préfet organisera dans les semaines qui viennent une réunion à laquelle seront associés les élus locaux, Monsieur le Sous-Préfet de CALAIS et les autorités de la Sécurité Publique et de la PAF.

Nous avisons Monsieur le Préfet que nous effectuerons des démarches identiques concernant le chenil d'ARRAS afin que nos collègues de la Brigade Cynophile puissent également travailler dans des conditions normales.

LE CALAISIS EN SECTEUR DIFFICILE

A notre interrogation, Monsieur BOUCHIER nous avise que suite à nos diverses interventions, un courrier de Monsieur le Préfet a été envoyé à Madame ALLIOT-MARIE Ministre de l'Intérieur de l'époque, le contenu reprenant nos constats et nos doléances à été soldé dans un premier temps par l'arrivée, non négligeable, d'une dizaine de fonctionnaires à la CSP CALAIS.

Vu le contexte économique actuel et la tentative d'éviction des migrants sur le secteur, nous sommes conscients que la concrétisation d'un tel projet peut prendre encore du temps mais nous resterons attentifs à la suite qu'il lui sera donnée.

LES GARDES STATIQUES AMBULATOIRES A ARRAS

Avisés par notre délégué local Joël LESAGE, nous interrogeons Monsieur le Préfet sur la procédure relative à l'emploi des fonctionnaires de Police pour la garde des détenus hospitalisés.

Monsieur le Préfet nous répond que ces gardes sont assurées à la demande des directeurs des établissements pénitentiaires et concernent les détenus hospitalisés uniquement et non pas à l'occasion de déplacements de détenus pour des soins externes ou examens de tous types avec prise de rendez-vous (IRM, scanner, visite médicale, RDV avec un praticien...)

Sur ce fait nous rappelons à Monsieur le Préfet que c'est l'autorité préfectorale qui contre signe ces demandes qui, pour la plupart, ne concernent pas la Police Nationale mais mobilisent un effectif conséquent de la circonscription.

Dans ces demandes de gardes statiques, aucune précision n'est faite concernant l'objet du déplacement du détenu au centre hospitalier alors qu'il s'agit la plupart du temps de simples visites ne nécessitant pas d'hospitalisation. Cette démarche, on l'a bien compris, permet aux directeurs des établissements pénitentiaires de ne pas laisser d'effectif pour garder les détenus alors que réglementairement il s'agit d'une charge qui leur revient.

Monsieur le Préfet, intransigeant sur le dossier, et étant au préalable déjà intervenu pour ce genre d'abus, réunira tout prochainement les services de la DDASS, de la Sécurité Publique, des maisons d'arrêt et du centre hospitalier afin de rappeler le rôle de chacun.

**LA DELEGATION A REMERCIE MONSIEUR LE PREFET POUR SON
ACCUEIL ET SON ECOUTE ET, A SA DEMANDE, D'AUTRES
RENCONTRES SONT PROGRAMMEES.**

**ALLIANCE POLICE NATIONALE,
AU QUOTIDIEN A VOS COTES.
REJOIGNEZ-NOUS.**